

# FINALE INTERREGIONALE NORD U12 - BENJAMINS – MINIMES

DU 10 AU 12 JUILLET 2018 AU GOLF DE OMAHA BEACH

ÉPREUVE QUALIFICATIVE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES  
COMPTANT POUR LE MERITE NATIONAL JEUNES LACOSTE

Ce règlement complète le règlement particulier suivant qui s'applique intégralement  
**FINALE INTER RÉGIONALE U12 – BENJAMINS – MINIMES**  
Épreuve qualificative pour le championnat de France des jeunes  
(Vadémécum FFG 2018 § 1.2.4-1 page 153)

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compétition ouverte aux 120 jeunes des régions Hauts de France et Normandie, qualifiés à l'issue des phases régionales organisées par leur ligue, selon la répartition suivante (wc = wild card):

	FILLES			GARÇONS			Total
	U12	Benjamines	Minimes	U12	Benjamins	Minimes	
HAUTS DE FRANCE							65
NORMANDIE	6	8	4	9	12	7	46 + 9wc
Total							120

Nota : cette compétition n'est pas ouverte aux jeunes directement qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes.

## DATES ET LIEU DE LA QUALIFICATION

Date	Lieu	Ligue organisatrice
Du mardi 10 juillet 2018 au Jeudi 12 juillet 2018	Golf de Omaha Beach Parcours du Manoir	Ligue de Normandie

## FORME DE JEU

U12 (filles et garçons), Benjamines, Benjamins et Minimes (filles et garçons) :

Strokeplay / 54 trous / 18 trous par jour les 10, 11 et 12 juillet 2018

En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play-off en trou par trou sera organisé. Si un play-off ne peut être organisé ou terminé, le classement provisoire sur RMS deviendra définitif pour les jeunes encore en course.

Possibilité de reconnaître gratuitement le parcours un jour quelconque avant le premier tour sous réserve de retenir un départ auprès du secrétariat du golf (une seule reconnaissance par jeune).

## CLASSEMENT

Classement en brut par addition des scores dans chacune des six séries à l'issue des trois tours.

Le nombre de joueurs et joueuses retenus pour le **Championnat de France des jeunes qui se déroulera au golf de BORDEAU LAC du mercredi 25 au mardi 31 juillet 2018**, sous réserve de la répartition des places flottantes attribuées à l'ITR et validée par la FFG (voir vadémécum F.F.G. 2018 page 151), sera de :

**FILLES** : U12 : **5** – Benjamines : **6** – Minimes : **à calculer (fonction mérite jeunes de juin)**  
**GARÇONS** : U12 : **6** – Benjamins : **6** – Minimes : **à calculer (fonction mérite jeunes de juin)**

## ENGAGEMENT

Pour cette finale interrégionale les inscriptions doivent être confirmées par extranet : <http://xnet.ffgolf.org> impérativement avant le lundi 2 juillet 2018 à minuit.

A l'issue de cette épreuve, les jeunes qualifiés pour le **Championnat de France des Jeunes** au Golf de **BORDEAU LAC** devront impérativement être inscrits sur extranet <http://xnet.ffgolf.org> avant le 17 juillet 2018 (voir vademecum FFG 2018 page 15)